
Circulaire n^o 10 / 2009

du Conseil synodal à l'attention des député(e)s au Synode de l'Union, des membres des conseils de paroisse, des pasteur(e)s, des catéchètes, des titulaires d'un poste diaconal, des organistes et des membres des comités/bureaux des arrondissements ecclésiastiques

Sommaire	Page
Editorial	2
1 Préavis de consultation : réforme des arrondissements	4
2 Formation des adultes : nouvelles directives	4
3 « Voir et entendre l'égalité » : guide de communication	5
4 Préavis : collecte de Noël 2009	6
5 Résultat de collecte : Pentecôte 2009	6
6 Installations : du nouveau dans six paroisses	7
7 Journée mondiale de prière 2010 : Cameroun	7
8 5 décembre 2009 : journée internationale des bénévoles	8
9 A commander : calendrier des ventes paroissiales	9
10 Campagne : contre la violence faite aux femmes	10
11 Poste mis au concours : chef-fe du secteur Théologie	10
12 Prochaine Circulaire : délai de rédaction 15 octobre	11

Chère lectrice,
Cher lecteur

Peut-être connaissez-vous l'histoire du professeur qui veut prouver à ses étudiant-e-s qu'un vase rempli de grosses pierres semble plein. Mais dans un deuxième temps, il verse du gravier dans le récipient qui n'est plein qu'en apparence, et dans un troisième temps une certaine quantité de sable y trouve encore de la place. Finalement, le professeur remplit le vase à ras-bord avec l'eau de l'arrosoir.

On peut interpréter cette anecdote de plusieurs façons. Des personnes à la forte motivation pour leur activité prennent souvent appui sur cette histoire quand il s'agit de trouver dans un agenda apparemment saturé encore une petite plage libre. Dans le contexte ecclésial justement – au travail ou dans les loisirs – on s'aperçoit souvent à quel point certaines personnes arrivent à accomplir l'impossible de manière presque routinière.

En fait, cette histoire ne figure pas dans le manuel pour les responsables de l'Eglise, mais devrait être appliquée à toute planification de vie. Car le professeur avide d'expérience en

tire la conclusion suivante : si on ne prend pas soin de placer d'abord les grosses pierres dans le vase, il sera impossible de les y faire entrer toutes par la suite.

Fort heureusement, tout le monde est libre d'attribuer aux grosses pierres le contenu qui lui convient. Est-ce la santé, le couple ou la famille qui doit en priorité trouver sa place ? Ce sont peut-être les rêves non encore réalisés ou la quête de défis et d'activités qui offrent un réel plaisir ? Quelles sont les pierres qui donnent vraiment une bonne assise à notre vase personnel, lorsque s'y ajoutent du gravier, du sable et de l'eau ?

Je me surprends occasionnellement moi-même à me préoccuper de gravier et de sable, donc de petites choses, et à manquer parfois de temps pour les choses véritablement importantes. Au moins, je porte toujours une pierre dans ma poche sensé me rappeler que je dois fixer des priorités. Peut-être possédez-vous un symbole semblable...

De telles réflexions dans l'édito d'une Circulaire contenant une foule d'offres et d'informations pourraient bien sûr

inciter – de manière presque subversive – à agir dans l'esprit d'un dicton asiatique : « A côté de l'art noble d'accomplir des choses, il y a l'art noble de laisser les choses en l'état ». J'espère vivement – et j'en suis convaincu – que la Circulaire contient quelques grosses pierres qui méritent d'être placées assez tôt dans le vase – et vous êtes naturellement libres de laisser tomber certaines choses.

Notre Eglise nationale réformée vit de ce que beaucoup de personnes placent, dans l'intérêt de la société, des pierres importantes dans leur propre vase et contribuent ainsi à réaliser le principe protestant « semper reformanda » (il faut toujours réformer l'Eglise). Je suis sûr que vous en faites également partie – merci !

thomas.gehrig@refbejuso.ch

Responsable du service de la communication

1

Préavis de consultation Réforme des arrondissements

Le Conseil synodal vient d'élaborer un projet pour un nouveau règlement concernant les arrondissements ecclésiastiques. Pour cela, il s'est appuyé sur les bases juridiques existantes, les tâches actuellement remplies par les arrondissements, les directives du canton de Berne concernant les élections au Synode et les discussions menées lors des conférences des président-e-s à l'automne 2008. Prenant en considération ces bases, le règlement définit l'attribution des territoires, les tâches, les formes d'organisation potentielles et les dispositions transitoires ; une annexe renseigne sur l'attribution prévue des paroisses.

Les documents pour la consultation seront mis à disposition fin novembre, le délai de réponse est fixé à fin février 2010. Des recoupements avec la consultation en cours concernant la modification de l'Ordonnance «Eglise, ministère, reconnaissance et envoi en ministère, consécration» ainsi que «Direction d'une paroisse», seront ainsi évités. Selon cet agenda, le nouveau règlement sur les arrondissements pourra être soumis au Synode d'hiver 2010 en première lecture et la réforme des arrondissements entrera en vigueur en 2012 au plus tôt.

Le Conseil synodal remercie les arrondissements pour le travail fourni jusqu'à présent. Il est conscient du fait que la période transitoire, durant laquelle il faudra encore travailler selon l'ancien règlement alors que le nouveau est en préparation, pourra être inconfortable et insécurisante. Le Conseil synodal en appelle à la compréhension des paroisses et des arrondissements et leur souhaite plein succès dans leur travail futur.

2

Formation des adultes Nouvelles directives

Depuis toujours, la formation occupe une place prépondérante dans la vie des Eglises réformées, car celles-ci considèrent l'individu comme majeur, capable de discernement et responsable devant Dieu. Actuellement, le lien spontané de nos contemporains avec la tradition chrétienne disparaît à vue d'œil. C'est pourquoi l'ordre donné à l'Eglise de former les adultes revêt une importance nouvelle : la formation ecclésiale des adultes est un moyen

d'encourager la réflexion personnelle sur des questions concernant la vie et la foi, et de combattre l'affaiblissement de la mémoire chrétienne dans notre société.

Il tient à cœur au Conseil synodal des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure d'encourager activement la formation des adultes et de la valoriser en tant que tâche importante – parmi d'autres – des paroisses. Dans le but de clarifier et de soutenir une formation ecclésiale des adultes adaptée à notre époque, le Conseil synodal vient d'édicter de nouvelles directives qui ont valeur de recommandations.

Le secteur Paroisses et formation soutient les paroisses lors de l'élaboration de projets liés à la formation d'adultes. Dans le but de développer d'autres offres de soutien, il aimerait bien connaître leurs expériences et préoccupations. Le secteur serait particulièrement reconnaissant aux paroisses de lui signaler des projets concluants qui ont fait leurs preuves ainsi que les noms des personnes s'occupant prioritairement de la formation des adultes.

Les directives concernant la formation des adultes (RLE 46.010) sont disponibles sur notre site www.refbejuso.ch sous « publications ».

Contact : Secteur Paroisses et formation, Annemarie Bieri, théologienne, Schwarztorstrasse 20, case postale, 3001 Berne, tél. 031 385 16 36, courriel annemarie.bieri@refbejuso.ch.

3

"Voir et entendre l'égalité" Guide de communication épïcène

Au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les hommes et les femmes travaillent en partenariat. Le langage que nous utilisons doit nous permettre de rendre visible et audible cette réalité. En 2007 déjà, le Conseil synodal avait édité un guide linguistique à l'intention de ses collaboratrices et collaborateurs. Sous le titre « Voir et entendre l'égalité », ce guide de communication épïcène existe désormais en français. Il a été élaboré en étroite collaboration avec le Bureau cantonal de l'égalité entre la femme et l'homme (BEFH) à Berne.

Les collaboratrices et collaborateurs des services ecclésiaux sont tenus d'utiliser un langage épïcène, tout comme les paroisses de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure. Le Conseil synodal les invite à faire preuve de créativité et à suivre les conseils pratiques offerts par ce guide.

La brochure comporte 8 pages en format A 5 et peut être commandée gratuitement auprès des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Services centraux, Bürenstrasse 12, case postale, 3000 Berne 23, tél. 031 370 28 32, fax 031 370 28 39, courriel zd@refbejuso.ch. Il existe également la possibilité de la télécharger sous www.refbejuso.ch.

Au nom du Conseil synodal :

Andreas Zeller, président du Conseil synodal

Claudia Hubacher, présidente de la Délégation des questions féminines

4

Préavis Collecte de Noël 2009

En 2009, la collecte de Noël est consacrée au thème « La paix par la rencontre et la victoire sur la violence ». L'argent récolté sera réparti entre les trois projets suivants :

En Suisse :

repas de midi et conseils pour réfugiés, demandeurs d'asile et sans-papiers à Berne, Bienne et Soleure.

A l'étranger :

projet de paix et de rencontre « Tente des peuples » à Bethléem, Palestine ;
projet « Fundación Sobrevivientes » (Fondation survivants) en faveur des femmes et des enfants victimes de la violence au Guatemala.

Le Conseil synodal remercie d'ores et déjà toutes les personnes qui s'engagent en faveur de ces projets. L'appel en chaire consacré à la collecte de Noël suivra début décembre.

5

Résultat de collecte Collecte de Pentecôte 2009

C'est avec joie et satisfaction que le Conseil synodal a pris connaissance du résultat de la collecte de Pentecôte 2009. Celle-ci a rapporté **Fr. 59'785.75**

(contre Fr. 63'354.95 en 2008 et Fr. 65'916.35 en 2007). Cette offrande était destinée à soutenir des projets d'intégration pour autochtones et immigrants dans le but de favoriser la cohésion et la solidarité active dans notre société.

6

Installations Du nouveau dans six paroisses

Installation du **pasteur Steffen Rottler** (précédemment desservant à Langnau), le 9 août 2009 à l'église de Langnau, par le pasteur Jürg Häberlin, Berthoud.

Installation du pasteur **Matthias Inniger** (précédemment pasteur à Boltigen), le 6 septembre 2009 à l'église de Saanen, par le pasteur Bernhard Stähli, Belp.

Installation de la **pasteure Sophie Matschat** (premier poste pastoral, consacrée en 2008), le 4 octobre 2009 à l'église de Herzogenbuchsee, par le pasteur Alain Calame, Berne-Bremgarten.

Installation du **pasteur Martin Benteli** (précédemment pasteur dans une autre fonction), le 18 octobre 2009 à l'église de Lauperswil, par le pasteur Hermann Kocher, Langnau.

Installation de la **pasteure Linda Peter** (premier poste pastoral, consacrée en 2008), le 25 octobre 2009 à Rüscheegg-Heubach, par le pasteur Daniel Sutter, Fraubrunnen.

Installation de la **pasteure Esther Schiess** (précédemment aumônière en institution à Nidau), le 25 octobre à l'église de Köniz, par la pasteure Andrea Kindler Broder, Berne.

7

Journée mondiale de prière 2010 Cameroun

« Que tout ce qui respire loue le Seigneur » (Psaume 150)

Le thème choisi pour célébrer la Journée mondiale de prière, le premier vendredi du mois de mars 2010, nous incite à la joie, à l'enthousiasme et à la louange. La liturgie est proposée par des femmes du Cameroun qui nous suggèrent d'entrer directement dans le thème de la louange par une procession

d'ouverture emmenée par une musique vibrante et de la danse. Elles sont sûres que nous saurons balayer les hésitations, la timidité ou les réserves qui pourraient nous retenir.

Les femmes du comité suisse ont travaillé à la traduction et l'élaboration de la liturgie et de la documentation annexe, afin de les rendre accessibles à toutes et à tous.

En plus du cahier de préparation, un large choix de matériel est à votre disposition. Depuis quelques années, il existe également un dossier pour célébrer la Journée mondiale de prière avec les enfants. Grâce à ses différentes unités pédagogiques, il convient aussi bien aux célébrations avec les enfants de tous âges qu'aux services religieux familiaux ou aux leçons de catéchisme. Dans certaines paroisses, ce dossier est aussi utilisé pour des célébrations dans les hôpitaux ou les EMS, car sa longueur peut être adaptée aux besoins.

Les paroisses sont invitées à attirer l'attention de leurs membres sur cette manifestation annuelle, à la fois universelle et locale, et à les encourager à y participer !

Pour toute information complémentaire et la commande de matériel, le secrétariat romand se tient à votre disposition :

Journée mondiale de prière, secrétariat romand, Oberdorf 27c, 5102 Rapperswil, tél. 062 897 25 92, fax 062 897 65 45 ; jmpsecretariat@wgt.ch; www.wgt.ch

8

5 décembre 2009

Journée des bénévoles

Les bénévoles jouent un rôle déterminant dans l'animation des paroisses aux côtés des collaboratrices et collaborateurs salariés. Ils permettent de réaliser de nombreuses prestations qui, sans leur disponibilité, seraient tout simplement impossibles. Dans les Eglises réformées, le nombre d'heures de travail qu'ils accomplissent est aussi élevé que celui des salariés.

Le 5 décembre prochain, Journée internationale des bénévoles proclamée par l'ONU, les paroisses catholiques et réformées des cantons de Berne, Zurich, Argovie et Saint-Gall s'efforcent à rendre visibles l'utilité et l'attrait du travail bénévole en milieu ecclésial.

Sur le site www.freiwillig-kirchen.ch, vous trouverez des informations (en allemand) ainsi que du matériel (étendard, cartes postales, etc.) vous permettant d'organiser, dans votre paroisse, une manifestation en l'honneur des bénévoles.

Pour de plus amples informations, la personne en charge du travail bénévole au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se tient à votre disposition: Ines Walter Grimm, tél. 031 385 16 16, courriel ines.walter@refbejuso.ch.

9

A commander gratuitement Calendrier des ventes paroissiales

Nombre de paroisses sont en train de préparer leur vente annuelle. Un calendrier régulièrement actualisé offre un excellent aperçu de ce qui se fait dans nos paroisses et permet éventuellement d'éviter les télescopages avec d'autres manifestations.

Pour la partie alémanique du canton de Berne, la responsable régionale de mission 21 se fera un plaisir de vous faire parvenir ce calendrier : Verena Garcia-König, Speichergasse 29, 3011 Berne, tél. 031 313 10 20, courriel verena.garcia@refbejuso.ch.

Dans l'arrondissement du Jura aussi, un calendrier des ventes de paroisse est annuellement mis à jour. Il peut être consulté sur www.refbejuso.ch ou envoyé sur demande par l'animatrice Terre Nouvelle, Anne-Christine Horton, Derrière-les-Crêts 15, 2740 Moutier, tél. 079 304 92 20, courriel terrenouvelle.usbj@bluewin.ch

Créamission

Espace de création et d'échange d'idées pour toutes les personnes engagées dans l'organisation des ventes de paroisse ou autres événements paroissiaux. Un programme détaillé sera joint à la prochaine édition de la Circulaire. Date : samedi 30 janvier 2010, 9 h à 16 h, maison de paroisse, Grand-Rue Rue 120, 2720 Tramelan.

10

Campagne internationale Contre la violence faite aux femmes

« 16 jours contre la violence faite aux femmes » : cette campagne internationale, qui vise à sensibiliser le public aux différentes formes de la violence dont les femmes sont victimes, aura lieu entre le 25 novembre et le 10 décembre 2009. Les membres du corps pastoral sont invités à soutenir cette action coordonnée en Suisse par le Service Chrétien pour la Paix « cfd ». Pour plus de renseignements concernant cette campagne, veuillez consulter le site www.cfd-ch.org.

11

Secteur Théologie Poste mis au concours

Suite au départ à la retraite du détenteur actuel du poste, nous recherchons pour le 1^{er} janvier 2010 ou une date à convenir un-e

cheffe/chef du secteur Théologie (100%) (30% responsable du secteur, 70% responsable du service Théologie)

- Tâches :** En tant que responsable d'une équipe de sept collaboratrices et collaborateurs, vous assumez la direction du secteur au niveau scientifique, de ses ressources humaines et de son organisation.
- Vous êtes responsable de la réflexion théologique destinée à la direction des Eglises, aux services généraux et aux paroisses.
 - Vous abordez en priorité les questions liées à la formation des pasteures et pasteurs.
 - Vous êtes responsable de la préparation des points relevant de la théologie portés à l'ordre du jour des débats du Synode.
 - vous représentez les Eglises réformées dans diverses instances ecclésiales et étatiques.
- Profil :** Etudes théologiques complètes, éventuellement avec un doctorat.
- Dans la mesure du possible, vous êtes au bénéfice d'une expérience de plusieurs années de l'exercice du ministère pastoral.
 - Compétences et expériences directionnelles.

- Vous êtes capable de conduire une équipe dans le cadre de projets ou de processus. Vous faites preuve de flexibilité et savez lier conceptualisations et réalités structurelles.
- Vous défendez un profil réformé dans un contexte œcuménique et inter-religieux.
- Vous êtes de langue maternelle allemande ou française avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Nous vous offrons des conditions de travail et d'engagement attrayantes dans le cadre d'une équipe motivée prête à collaborer avec vous.

Veuillez adresser votre dossier de candidature d'ici au **23 octobre 2009** au service du personnel des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, Bürenstrasse 12, case postale, 3007 Berne.

Le Conseiller synodal compétent, le pasteur Lucien Boder, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 032 492 24 75 / 079 418 53 72 (tél. mobile), leca.boder@bluewin.ch. www.refbejusoch.

^

12

Prochaine Circulaire Délai de rédaction 15 octobre 2009

Pour la Circulaire du mois de novembre, le délai de rédaction est fixé au **15 octobre 2009**. Les envois à joindre à la Circulaire devront également être annoncés jusqu'au **15 octobre** aux Eglises réformées Berne – Jura – Soleure, Chancellerie, Service de la communication. Veuillez impérativement nous faire parvenir jusqu'au **21 octobre** au plus tard deux échantillons des papiers à envoyer !

Ces documents devront parvenir imprimés, photocopiés ou polycopiés avant le **23 octobre** à : Stämpfli AG Bern, Grafisches Unternehmen, Wölflistrasse 1, 3001 Berne, tél. 031 300 64 39. Seuls les articles et les documents reçus dans les délais pourront être pris en considération. Nous vous remercions de votre compréhension.

Berne, le 1^{er} octobre 2009 kfr/eg

AU NOM DU CONSEIL SYNODAL

Le président :

Le responsable du
service de la
communication :



Andreas Zeller

Thomas Gehrig

Documents joints à la présente Circulaire

	pasteur(e)s et prédicateurs/-trices	Président(e)s d'un conseil de paroisse ou d'un arrondissement	Moniteurs de catéchèse	Diacres	député(e)s au Synode	Catéchètes	autres personnes intéressées
Directives concernant la formation des adultes	X	X		X			
Programmes religieux RTSR	X						